

LA COMMUNION SPIRITUELLE (DE DESIR)

La communion spirituelle, ou communion de désir, est un acte que nous pouvons poser, ou plutôt un don de Dieu que nous pouvons recevoir,

- lorsque nous sommes géographiquement éloignés du lieu liturgique

- lorsque notre situation matrimoniale ne nous permet pas de consommer physiquement les saintes espèces.

Etc.

Un précédent célèbre

Madrid, aéroport de « Cuatro Vientos », 21 août 2011. La messe de clôture des JMJ bat son plein quand une nouvelle se répand comme une traînée de poudre parmi les responsables de délégations : il n'y aura pas de communion eucharistique. L'orage qui a violemment mais momentanément interrompu la veillée de prière quelques heures auparavant a emporté les diverses chapelles où étaient stockées les hosties consacrées. Les chapelles sont inaccessibles et les organisateurs manquent de temps pour tout remettre en ordre. On a donc pris la décision de ne pas donner la communion aux deux millions de participants. Pour les nombreux prêtres présents, c'est l'occasion d'une catéchèse express sur la communion spirituelle, aussi appelée « communion de désir ».

Communier spirituellement, c'est s'unir à Jésus-Christ présent dans l'eucharistie, non pas en le recevant sacramentellement, mais par le désir explicite, la foi en l'Eucharistie, la charité, l'amour du Christ.

L'Eucharistie est un grand sacrement. Les anges sont unis au Christ par la charité et par la vision face à face; c'est là le pain que nous mangerons un jour « dans la patrie ».

Les hommes peuvent se nourrir spirituellement du Christ en s'unissant à lui en tant qu'il est présent sous les espèces eucharistiques. Ce mode de communion n'existe pas pour les anges.

Trois actes constituent la communion spirituelle :

1. l'acte de foi à la présence réelle de Jésus-Christ au sacrement de l'autel;
2. l'acte de désir, dont une forme très recommandable consiste à s'imaginer que l'on s'approche de la table et que l'on reçoit l'hostie de la main du prêtre;
3. l'acte d'action de grâces, le même que ai l'on avait réellement communié.

Le moment où la communion spirituelle est particulièrement indiquée est naturellement celui de la communion du prêtre à la messe; mais on peut communier spirituellement à tout moment de la journée, autant de fois que l'on veut et en n'importe quel lieu. On peut communier spirituellement à tout moment de la journée, autant de fois que l'on veut et en n'importe quel lieu.

Les effets de la communion spirituelle sont identiques à ceux de la communion sacramentelle, sauf leur intensité, qui est moindre[4]. Toutefois, ceci doit s'entendre à égalité des dispositions, car, autrement, une communion spirituelle, faite avec plus de ferveur, pourra produire plus de fruit qu'une communion sacramentelle faite avec tiédeur.

La communion spirituelle est hautement approuvée et recommandée par l'Église.

Le concile de Trente signifie clairement que communier spirituellement c'est participer très véritablement aux fruits du sacrement de l'autel[5].

Prières possibles pour la Communion de Désir :

1- (*Pour les enfants et après !*) : Seigneur, je voudrais te recevoir avec toute la pureté, l'humilité et la dévotion avec lesquels ta très sainte Mère te reçut, avec l'esprit et la ferveur des saints.

2- S'il ne m'est pas donné de Te recevoir dans cette hostie, Seigneur, je Te sais assez puissant pour que Tu te donnes à moi autrement.
Mon cœur Te désire,
Seigneur, viens ».

3- ACTE DE COMMUNION SPIRITUELLE :

« Seigneur Jésus, je crois fermement que Tu es présent dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Je T'aime plus que tout et je Te désire de toute mon âme. *« Après toi languit ma chair comme une terre assoiffée »* (Ps 62(63)). Je voudrais Te recevoir aujourd'hui avec tout l'amour de la Vierge Marie, avec la joie et la ferveur des saints. Puisque je suis empêché de Te recevoir dans le sacrement, viens au moins spirituellement visiter mon âme. En ce temps de carême, que ce jeûne eucharistique auquel je suis contraint me fasse communier à Tes souffrances et surtout, au sentiment d'abandon que Tu as éprouvé sur la Croix lorsque Tu t'es écrié : *« Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné »* (Ps 21(22)). Que ce jeûne sacramentel me fasse communier aux sentiments de Ta Très Sainte Mère et de Saint Joseph quand ils T'ont perdu au Temple de Jérusalem, aux sentiments de Ta Sainte mère quand elle Te reçut, sans vie, au pied de la Croix. Que ce jeûne eucharistique me fasse communier aux souffrances de Ton Corps mystique, l'Église, partout dans le monde où les persécutions, ou l'absence de prêtres, font obstacle à toute vie sacramentelle. Que ce jeûne sacramentel me fasse comprendre que l'Eucharistie est un don surabondant de Ton amour et pas un dû en vue de mon confort spirituel. Que ce jeûne eucharistique soit une réparation pour toutes les fois où je T'ai reçu dans un cœur mal préparé, avec tiédeur, avec indifférence, sans amour et sans action de grâce. Que ce jeûne sacramentel creuse toujours davantage ma faim de Te recevoir réellement et substantiellement avec Ton corps, Ton sang, Ton âme et Ta divinité lorsque les circonstances me le permettront. Et d'ici là, Seigneur Jésus, viens nous visiter spirituellement par Ta grâce pour nous fortifier dans nos épreuves. Maranatha, viens Seigneur Jésus. »

Monseigneur Raymond Centène, Evêque de Vannes